

Traitement de pollution cancérogenes entérrées

Par guy niollo, le 24/03/2016 à 15:55

Bonjour.Je vis dans une commune rurale de 150 habitants ou le maire qui doit se prendre pour Pharaon souhaite créé un golf de 9 trous .Pour ce faire il pense racheter un ensemble de parcelles pour avoir 9 h imposés par la fédé de

golf.Dans ces parcelles une friche qui a éte le lieux de

traitement de poteaux electriques et poutrelles de chemin de fer ou rien ne pousse depuis toujours.De plus pour ne

rien arranger tous les tuyaux amiantes du village ont été

entérrés lors de la réfection totale du reseau eaux usées(

Des dizaines de m3)Comme il ne dispose pas du budget pour

évacuer des centaines de M3 de déchets vers des sites de

traitement, il envisage de recouvrir de terre ces déchets.

Maire tout puissant, voulant marquer son mandat il ne recule

devant rien. Comment faire pour stopper ce massacre écologique .Attention la bète est furieuse et sure d'une

totale impunité.Cordialement